

<http://ecoleetsociete.se-uns.org/Rentree-2016-les-Conseils-de-Vie-Collegienne-generalises>



école & société

# Rentrée 2016 : les Conseils de Vie Collégienne généralisés

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : jeudi 25 août 2016

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Faire vivre le parcours citoyen, indispensable mais pas toujours simple ! Le ministère s'appuie sur les expériences existantes pour proposer un nouveau lieu d'exercice concret de la démocratie dans les collèges : les conseils de la vie collégienne devront être mis en place dans tous les établissements.

Le décret soutenu à une très forte majorité par le Conseil Supérieur de l'Education (75% des votes pour) prévoit des modalités très souples, aussi bien pour la composition que pour la fréquence des réunions. Ce sera à chaque collège de débattre de la meilleure organisation possible dans son contexte particulier. Quelques obligations toutefois :

- Il est composé de représentants d'élèves, d'au moins 2 représentants des personnels et d'un représentant des parents.
- Il est présidé par le chef d'établissement.
- Il formule des propositions sur l'organisation de la scolarité, la restauration, l'internat, le règlement intérieur, l'organisation du travail personnel, des parcours, de l'accompagnement, des voyages, le climat scolaire, la formation des représentants des élèves.

Au SE-Unsa, nous apprécions positivement la souplesse et la confiance a priori faite aux équipes. Nous avons demandé un suivi attentif sur plusieurs années pour repérer d'éventuels dysfonctionnements à corriger. Une circulaire devrait être publiée rapidement pour accompagner les collèges dans la mise en oeuvre des CVC.